

L'évaluation des risques professionnels et le document unique

Contexte professionnel

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1^{er} salarié. Il permet à l'employeur de faire un inventaire de l'ensemble des risques qui existent ou peuvent subvenir dans son entreprise en matière de santé et de sécurité des salariés.

Cette formation donne les outils nécessaires pour **mettre en place le Document Unique, l'utiliser à bon escient et le mettre à jour** en fonction des événements survenus dans l'année.

Objectifs

- ☑ **Comprendre** les exigences légales et les principes fondamentaux du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- ☑ **Identifier et évaluer** les risques professionnels spécifiques dans son environnement de travail.
- ☑ **Acquérir** des compétences pour mener une évaluation des risques professionnels adaptée à son activité.
- ☑ **Proposer** des mesures de prévention efficaces pour réduire les risques identifiés dans le DUERP.

Tarifs

420,00 euros net de taxes.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au participant.

Public et conditions d'accès

Chef d'entreprise, conjoint collaborateur, associé, salarié, créateur / repreneur d'entreprise.

Prérequis : être en charge de la mise en place d'un DUERP.

Effectif minimum par groupe : **8** apprenants.
Effectif maximum par groupe : **12** apprenants.

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contacts

CMA Formation Colmar
13 avenue de la République, 68000 COLMAR
☎ 03 89 20 84 62 / ✉ gestionfcc@cm-alsace.fr

Référente handicap - Véronique LITTEL
☎ 03 88 19 79 17 / ✉ vlittel@cm-alsace.fr

Lieu et date

 La formation est proposée au sein de la section CMA de Colmar.

 Pour connaître les dates, consulter la programmation sur notre site internet : www.cm-alsace.fr.

Durée de la formation - délai d'accès

2 jours - 14 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours.

Modalités de formation

Cette formation est accessible en Formation Continue.

Modalités de validation

Attestations de formation et de réussite le cas échéant (cf. résultat à l'évaluation sommative évoquée ci-dessous).

Taux de réussite

Taux de satisfaction

Taux de recommandation

**Nouveauté
2025**

PROGRAMME

☛ Introduction au DUERP et évaluation des risques

- Présentation des principes fondamentaux du DUERP
- Cadre légal et obligations de l'employeur
- Identification des risques professionnels et méthodologie d'évaluation
- Evaluation pratique des risques sur site
- Collecte et analyse des données pour l'évaluation des risques
- Rédaction et organisation du document unique

☛ Mise en œuvre et gestion du DUERP

- Utilisation et mise à jour du DUERP
- Planification des mesures de prévention et de sécurité
- Elaboration d'un plan d'action pour la gestion des risques
- Mise en place de procédures de suivi et de mise à jour
- Formation pratique à la gestion du DUERP
- Simulation de situations d'urgence et mesures correctives

Modalités pédagogiques

- Formation réalisée **en présentiel** et conduite à travers **une pédagogie active et participative** s'appuyant notamment sur les contextes propres à chaque participant et des études de cas.

Équipement technique

- Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « L'évaluation des risques professionnels et le document unique » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un vidéoprojecteur et d'un accès internet haut débit.

Modalités d'évaluation

- **Positionnement** en amont de la formation.
- **Évaluations formatives** effectuées durant toute la durée de la formation sur la base de l'observation des participants : participation active, retour d'expérience et implication dans les travaux entre pairs.
- **Évaluation sommative** : QCM d'évaluation des acquis.

Intervenants

Formateur consultant **expert du DUERP** ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat.



Retrouvez toutes
nos formations
sur notre site



FORMATIONS COURTES
FORMATIONS DIGITALES
CERTIFICATIONS
FORMATIONS INDIVIDUALISÉES

Conditions générales
de vente :

